

LE CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION OVIN

*UNE PÉPINIÈRE
POUR LA RELÈVE!*



Par la voie de l'apprentissage ou bien en formation pour adultes, le certificat de spécialisation ovin a été spécialement créé pour former des professionnels de l'élevage ovin, en production de viande ou de lait.

Au cours de cette formation de 6 mois à 1 an selon le mode d'enseignement choisi, la moitié du temps est consacrée au travail en élevages. À l'issue, de solides connaissances pratiques et théoriques sont acquises.

L'apprenant est alors prêt pour mettre en œuvre son projet professionnel : s'installer, être salarié dans une exploitation ovine ou bien technicien spécialisé ovin dans une structure.



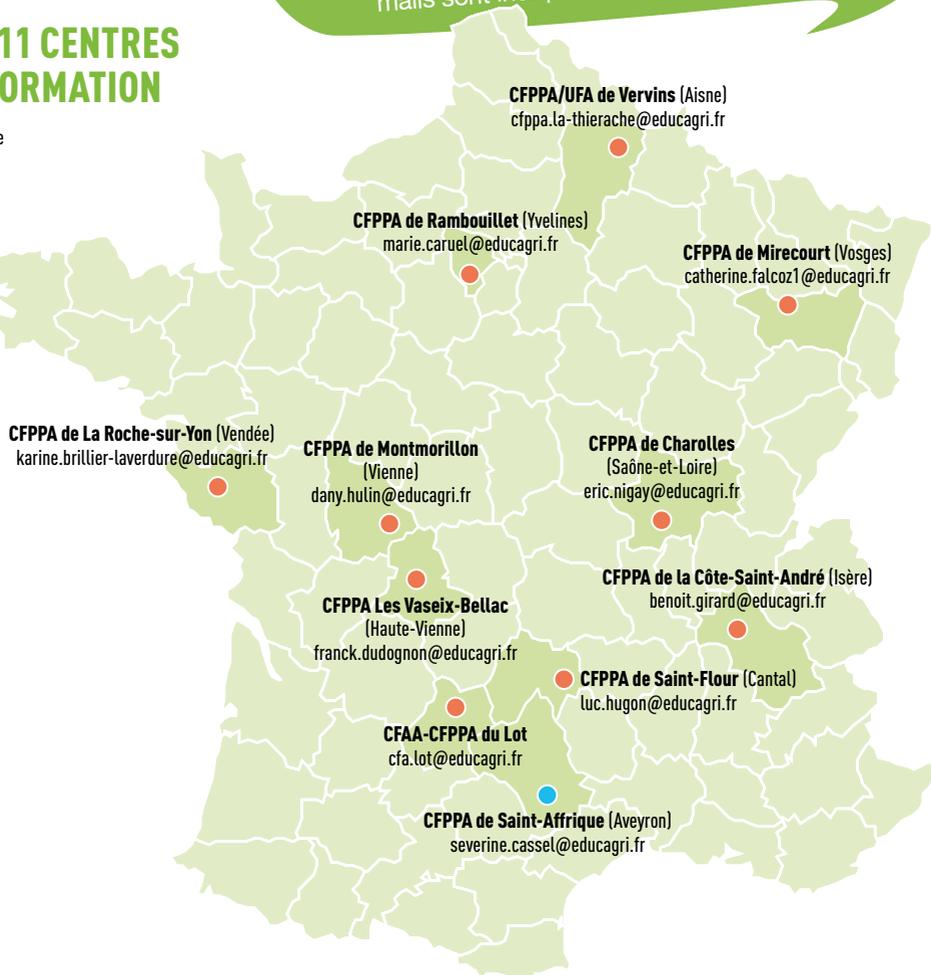


À la rentrée 2018, le certificat de Spécialisation Ovin est dispensé dans 11 Centres de Formation Professionnelle pour Apprentis Agricoles (CFAA) et Centres de Formation Professionnelle pour la Promotion Agricole (CFPPA). Pour plus d'informations, contactez les formateurs dont les mails sont indiqués sur le carte ci-dessous.

LES 11 CENTRES DE FORMATION

● Viande

● Lait



POUR EN SAVOIR PLUS :

Des témoignages sous forme de vidéos sont en ligne sur www.inn-ovin.fr et www.idele.fr